

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 78 (1927)  
**Heft:** 9-10

**Artikel:** Les qualités et l'utilisation du bois de peuplier  
**Autor:** Gonet, C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784680>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les qualités et l'utilisation du bois de peuplier.

Le bois de peuplier n'a aucune des qualités qui font un bois noble. Il n'est ni dur, ni résistant, ni élastique. Il n'a pas un beau coloris, son grain n'est pas fin, ses veines sont vulgaires. Il est putrescible à l'excès et son pouvoir calorique est des plus faibles.

Cependant, ce bois associe si heureusement toute une série de défauts que leur synthèse devient qualité.

Le bois du peuplier est des plus grossiers. Les larges couches annuelles sont composées de gros vaisseaux à parois minces. Ceux de printemps ne diffèrent même pas sensiblement de ceux d'automne. Cette grossièreté même cache des qualités incomparables. Ainsi, le tronc toujours gorgé de sève, qui circule librement, a aussi la faculté de se dessécher abondamment. A l'état vert, 1 m<sup>3</sup> pèse 980 kg; à l'état sec, par contre, son poids n'est plus que de 400 kg. Par la dessication, il perd 580 kg, soit 59 % de son poids initial et devient le plus léger de nos bois. Cette dessication s'opère rapidement, sans peine. Une fois terminée, le bois ne travaille plus. Point n'est donc besoin de l'étuver pour tuer son « nerf ».

Le bois du peuplier est homogène, autre qualité très appréciée dans l'industrie. Sa croissance rapide fait aussi que, cultivé comme il convient, son tronc ne contient que fort peu de nœuds.

Il est, en outre, tendre et mou. Cette particularité cache une nouvelle qualité. Soumis à la compression, le bois s'affaisse, mais, comme le roseau de la fable, il ne rompt pas, il s'affaisse sans fissure.

Les rayons médullaires sont petits, menus, extrêmement réguliers. Il est ainsi le contraire d'un bois de fente. Il l'est même si peu que, soumis au plus mauvais traitement, il ne forme jamais d'esquilles.

Légèreté, facilité et rapidité de dessication, homogénéité, résistance passive à la compression et à la fente, telles sont donc les principales qualités du bois du peuplier. D'elles dépendent ses multiples usages.

Avant de les passer en revue, examinons d'un peu plus près le genre *Populus*.

Le commerce suisse distingue trois espèces de peuplier : le peuplier noir, le peuplier blanc et le peuplier carolin.

*Le peuplier noir*, dont le peuplier d'Italie ou pyramidal n'est qu'une variété, est certainement l'espèce la moins précieuse. Son bois est particulièrement mou. L'aubier, de teinte grise, tranche mal avec le bois de cœur qui est brun-noirâtre. Son bois est noueux, ses nœuds étant rarement de bons nœuds.

*Le peuplier blanc* est caractérisé par un aubier nettement distinct du bois de cœur. Tandis que le premier, généralement large, est d'un blanc jaunâtre, le second est rouge brun. Le bois est homogène, particulièrement filandreux, c'est-à-dire que les fibres se détachent difficilement les unes des autres. Son grain est relativement fin. Sa structure varie beaucoup suivant le climat et les conditions de la station. Généralement mou, peu coloré, très léger au nord-ouest de l'Europe, il devient dur, cassant et pesant dans les régions du midi. En Suisse déjà, il ne présente plus toutes les qualités qui le font si hautement apprécier au nord de la France. Chez nous, on ne le rencontre au reste que dans les parcs et c'est incidemment qu'il est mis sur le marché. Le commerce s'en méfie volontiers, car sa qualité est variable.

*Le peuplier carolin*, appelé souvent peuplier suisse, est le plus répandu dans le canton de Vaud. Il est aussi le plus précieux. Son bois est tendre, homogène, blanc, parfois légèrement rouge ou jaunâtre. Grâce à sa croissance rapide, il ne contient que peu de nœuds, ne travaille pas et il est des plus légers.

Au nord de la France, en Belgique et en Hollande, on emploie le peuplier pour des usages inconnus en Suisse, car nous disposons de bois résineux à profusion. Il ne viendrait à l'idée de personne de monter des charpentes en peuplier, d'en manufacturer des caisses grossières et de la menuiserie commune, comme cela se pratique ailleurs. L'épicéa et le sapin nous permettent de faire mieux et à meilleur compte. Installées pour manufacturer les résineux qu'elles obtiennent facilement, nos usines de cellulose et de pâte de bois dédaignent également le peuplier si apprécié sur le littoral de la mer du Nord. C'est tout au plus si elles acceptent un peu de tremble, essence donnant pourtant la cellulose de bois la plus blanche et la plus fine.

Cependant, le peuplier est hautement apprécié par l'industrie suisse, mais pour une multitude d'autres usages.

Comme nous l'avons dit, son bois n'est pas beau. Soumis aux intempéries, il pourrit facilement. Par contre, il est extrêmement

léger, qualité rare qui en fait tout le prix. Ainsi, il est utilisé pour la carrosserie d'automobiles et de voitures, pour la fabrication de malles, de caisses destinées à de longs transports. On en fait des boîtes pour les usages les plus divers, des jouets d'enfants. Toujours recouvert par un autre bois, il est à l'abri et n'a pas besoin d'être beau.

Anciennement, le feu des fourneaux provoquait dans les chambres un renouvellement continu de l'air. Ainsi, le degré d'humidité peu variable était toujours le même à l'intérieur et à l'extérieur des maisons. Avec l'introduction du chauffage central, la situation a changé. Le tirage ne se faisant plus, le degré d'humidité diminue rapidement à l'intérieur et la chaleur est plus vive. Ouvre-t-on la porte ou la fenêtre, l'humidité augmente subitement et la température baisse. Les meubles sont donc soumis à des variations continues qu'ils ne supportent pas lorsqu'ils sont massifs. Ils travaillent, sautent et se disloquent.

Pour s'adapter à cette nouvelle circonstance, le menuisier et l'ébéniste ont dû changer leurs méthodes. Par un procédé ingénieux, ils font aujourd'hui des meubles qui résistent au chauffage central. Constatant que plus le panneau est mince et moins il travaille, l'industrie abandonne le panneau massif. Il est remplacé par une série de minces feuilles, jointes les unes aux autres en croisant toujours le sens des fibres du bois. Ainsi, une porte d'armoire de  $1\frac{1}{2}$  cm d'épaisseur ne sera pas taillée dans une seule et même planche. Elle se composera au contraire de plusieurs couches de bois entrecroisées. Ces couches sont jointes les unes aux autres par collage. Pour que cette opération réussisse, il faut employer un bois qui prenne la colle. Or, le peuplier, matière homogène, aux vaisseaux grossiers, largement ouverts, possède cette propriété plus que toute autre essence indigène. Il n'est surpassé que par l'occoumé, arbre qui abonde dans les forêts congolaises.

Grâce à la grossièreté de son grain, le peuplier occupe donc une place importante en ébénisterie; il se laisse bien vernir; on l'emploie volontiers pour faire les panneaux réclame, les enseignes que l'on voit sur les portes de tous les magasins et des maisons de commerce.

Le bois du peuplier s'affaissant à la compression, mais ne se déchirant pas et s'usant régulièrement, est tout indiqué pour ma-

nufacturer les objets devant supporter de lourdes charges. C'est ainsi qu'on l'apprécie pour les boiseries et les planchers des wagons de marchandises et des déménageuses. Le charron, de son côté, en fait des ponts de chars, de camions, des tombereaux, des brouettes.

L'industrie débite en général le bois en grumes à la scie. Ce procédé a le grand inconvénient de provoquer une perte de sciure considérable. Pour les petits débits, elle peut atteindre 50 % du volume. Afin d'atténuer ces pertes, l'industrie emploie depuis quelque trente ans un autre procédé. C'est le tranchage. La scie est remplacée par un couteau mécanique. Les débits qui ont une épaisseur de 1 à 15 mm sortent bien rabotés, sans perte de sciure. Mais, pour être tranché avec avantage, le bois doit être tendre, homogène, sans nœuds. Parmi nos essences répondant le mieux à ces exigences, le peuplier occupe une place de premier ordre. Avec les feuillets de peuplier tranchés, l'industrie manufacture les allumettes, les boîtes d'allumettes, les contre-placages dont nous avons déjà parlé, puis une multitude de boîtes et d'objets de différentes formes et de divers usages.

Le peuplier distillé en vase clos donne un charbon de bois apprécié par les poudreries; la pharmacopée le recommande aussi pour guérir les infections de l'estomac. Enfin, les pêcheurs du Léman et du lac de Neuchâtel recherchent son écorce légère qui fait flotter les filets.

Pour terminer, voici quelques règles que le propriétaire de forêts suivra avec avantage lorsqu'il aura des grumes de peuplier à vendre :

- 1<sup>o</sup> Il faut s'efforcer d'entrer toujours directement en relations avec l'industrie qui emploie le peuplier : fabriques d'allumettes, de meubles, de wagons, carrossiers, scieries pratiquant le débit du peuplier. Pour cette essence, le courtier est un intermédiaire inutile.
- 2<sup>o</sup> Plus le bois est frais et mieux il se laissera scier ou trancher. Il faut donc délivrer les grumes à l'acheteur immédiatement après la coupe. Les grumes ne seront pas écorcées. Il faut même éviter d'anneler les billes pour le mesurage du diamètre sous écorce.

3° Pour le commerce, la grume de peuplier de premier choix est toujours éboutée au premier nœud. Elle doit être droite, sans cœur noir, sans fente, sans roulures, sans piqûre de vers, absolument saine, d'une longueur d'au moins 4 m, avec un diamètre minimum au milieu de 45 cm. *Ch. Gonet.*

---

### **Un exemple de rendement du peuplier carolin.**

Les sociétaires qui ont assisté à l'assemblée, du 19 février dernier, de la Société vaudoise de Sylviculture ont eu la bonne fortune d'entendre un double exposé botanique et économique sur le peuplier, et particulièrement sur le peuplier carolin dont le rendement financier est plus élevé que celui d'aucune de nos autres essences. Nous croyons intéresser les lecteurs du „Journal“, et en particulier ceux que la question du peuplier concerne, en relatant ici le résultat d'une exploitation et d'une vente, toutes récentes, de bois de cette essence. Il ne s'agit pas, hâtons-nous de le dire, d'un exemple de rendement extraordinaire en volume et en argent, et aucun chiffre impressionnant, aucun record de prix de vente, ne viendront frapper l'imagination du lecteur. Il s'agit, au contraire, d'une modeste exploitation de 68 peupliers carolins, âgés de 35 ans, dont la vente par assortiments divers a produit brut la somme totale de 7875,25 fr.; le seul but que nous poursuivons en rédigeant ces quelques réflexions, c'est d'illustrer, en donnant un exemple concret, les conclusions des deux conférenciers de la Société vaudoise de sylviculture.

Plantés en longues lignes et distants d'une dizaine de mètres les uns des autres, les peupliers du „Bey“ sont situés sur la grève du lac de Morat, près de la route Avenches-Salavaux, et sont la propriété de l'Etat de Vaud. Le but de leur plantation a été jusqu'ici de délimiter, par une succession de lignes parallèles, des parcelles fauchées annuellement. Ces arbres croissent donc isolément, aucune cohésion n'existe entre eux; ils ont donc pu se développer librement, et grâce aux limons fertilisants que le Chandon et l'Eau-Noire ont accumulés au cours des siècles, ils ont acquis en 35 ans des dimensions respectables. Bien entendu, tous les sujets de cette plantation, qui peut compter un millier de pieds, varient quant à la beauté et à la propreté du fût; presque tous sont plus ou moins forte-